

Que le gouvernement dépose immédiatement un document exposant le régime de prix qu'il propose pour la production des sables bitumineux et le pétrole lourd, afin que, lorsqu'un accord général sera conclu avec les provinces productrices, les travaux puissent reprendre immédiatement dans les deux énormes chantiers du nord-est de l'Alberta, soit ceux d'Alsands et de Cold Lake.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES CRIMINELS DE GUERRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, cette semaine, des milliers de survivants de l'Holocauste se réunissent à Jérusalem pour honorer dans le silence la mémoire des millions de Juifs tués par les criminels de guerre nazis; cette commémoration attire l'attention du monde, non seulement sur l'Holocauste proprement dit, mais aussi sur le fait que beaucoup de criminels de guerre sont encore en liberté; et certains se trouvent au Canada. Par conséquent, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow):

Que la Chambre exhorte le ministre de la Justice et procureur général du Canada à entamer des poursuites contre les personnes domiciliées au Canada qu'il a de bonnes raisons de soupçonner d'avoir commis certains crimes de guerre.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

L'UNITÉ NATIONALE

LES PRÉSUMÉES DÉCLARATIONS QUE LE CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE AVAIT FAITES À QUÉBEC—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Henri Tousignant (Témiscamingue): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et importante surtout. Nous savons tous qu'hier le chef de l'opposition officielle était en tournée au Québec et, comme à l'accoutumée, il a fait des déclarations tout à fait inacceptables et incompatibles avec les objectifs que nous poursuivons tous, c'est-à-dire l'unité de ce pays. Je propose donc, appuyé par l'honorable député de Roberval (M^{me} Beauchamp-Niquet):

Qu'à l'avenir, lorsque le chef de l'opposition officielle aura à se rendre au Québec et à faire de pareilles déclarations, il devrait s'informer auprès du premier ministre pour le conseiller ou auprès des députés de ce côté-ci de la Chambre, afin d'éviter de faire de pareilles erreurs.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LA MODIFICATION DES POLITIQUES FISCALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Si je prends la parole, madame le Président, c'est pour signaler le taux alarmant des faillites au Canada suite à la politique fiscale du gouvernement

Questions orales

qui maintient un taux d'inflation dans les deux chiffres qui entraîne des taux d'intérêt sans précédent et la dévaluation de notre dollar.

Si nous comparons le premier trimestre de cette année à celui de l'année dernière, nous constatons que le nombre des faillites de particuliers a augmenté de 17 p. 100, que celui des faillites d'entreprises a augmenté de 19 p. 100 et, ce qui est plus grave, que celui des faillites agricoles a augmenté de 31 p. 100, sans compter toutes ces entreprises qui ferment maintenant leur porte et qui ne figurent pas dans les statistiques. Je propose donc, avec l'appui du député de Cambridge (M. Speyer):

Que le ministre des Finances modifie sa politique fiscale et collabore avec la Banque du Canada en vue de juguler l'inflation qui se trouve à l'origine des taux d'intérêt élevés, et de redonner au marché des changes une certaine modération et un certain équilibre.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

L'ÉTUDE DES RELATIONS NORD-SUD—LA POSITION DU PARTI CONSERVATEUR—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jim Schroder (Guelph): Madame le Président, je prends la parole au sujet d'une affaire pressante. Attendu que le parti conservateur a toujours joué un rôle fier et honorable lorsqu'il devait faire sa part pour renforcer la position du Canada dans le concert des nations, et attendu que l'opposition conservatrice actuelle a refusé d'impairir du temps à l'étude de l'importante question des relations Nord-Sud, je propose, avec l'appui du député de Sudbury (M. Frith):

Que la Chambre exhorte l'opposition conservatrice à s'élever au dessus des considérations de partis au moment d'étudier cette question.

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il sait sûrement qu'à l'issue des réunions récemment tenues au lac Meach son ministre des Finances a donné à entendre que le gouvernement n'avait aucune intention de modifier sa politique économique. La politique de taux d'intérêt élevés du gouvernement a pour objectif, dit-on officiellement, de restreindre les emprunts et le recours au crédit chez les Canadiens. En fait, le premier ministre sait fort bien que cette politique ne donne rien qui vaille, que de la mi-1980 à la mi-1981 le crédit accordé aux Canadiens, c'est-à-dire les emprunts, ont augmenté de 17 p. 100.